

## Information des maîtres du premier degré privé sous contrat concernant les dossiers de retraite

### Calendrier de constitution et de transmission des dossiers à présenter au RETREP

Date prévue pour le départ	EVALUATION		LIQUIDATION	
	Demande du dossier auprès du SMEP-1D	Retour du dossier au SMEP-1D	Demande du dossier auprès du SMEP-1D	Retour du dossier au SMEP-1D
<b>Rentrée 2019</b>	(rappel) Au plus tard le : <b>1<sup>er</sup> mars 2018</b>	(rappel) Au plus tard le : <b>1<sup>er</sup> juin 2018</b>	Au plus tard le : <b>1<sup>er</sup> octobre 2018</b>	Au plus tard le : <b>31 décembre 2018</b>
<b>Rentrée 2020</b>	Au plus tard le : <b>1<sup>er</sup> mars 2019</b>	Au plus tard le : <b>1<sup>er</sup> juin 2019</b>	Au plus tard le : <b>1<sup>er</sup> octobre 2019</b>	Au plus tard le : <b>31 décembre 2019</b>

Les dossiers sont à réclamer à l'aide des imprimés prévus à cet effet auprès de :

**Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ardèche**  
**Service mutualisé de l'enseignement privé SMEP-1D**  
 18, place André Malraux  
 BP 627  
 07006 PRIVAS CEDEX